



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX ÉVÊQUES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE
DE POLOGNE (III GROUPE)
EN VISITE "AD LIMINA APOSTOLORUM"**

*Salle Clémentine
Samedi 17 décembre 2005*

Chers frères dans le ministère épiscopal!

C'est avec joie que je souhaite la bienvenue à vous tous, qui constituez le troisième groupe des Evêques de Pologne, en visite "*ad limina Apostolorum*".

Dans mes précédents discours, j'ai traité de nombreux thèmes liés à l'engagement pour l'évangélisation dans le monde moderne. J'ai également annoncé que, dans la troisième partie de mon message, j'aurais axé ma réflexion sur le rôle des fidèles laïcs dans l'Eglise.

1. La paroisse

Commençons donc par le milieu qui, dans la structure de l'Eglise, est le plus fondamental, le milieu de la paroisse. Dans le Décret conciliaire sur l'apostolat des laïcs, nous lisons: "La paroisse offre un exemple remarquable d'apostolat communautaire, car elle rassemble dans l'unité tout ce qui se trouve en elle des diversités humaines et elle les insère dans l'universalité de l'Eglise. Que les laïcs prennent l'habitude de travailler dans la paroisse en étroite union avec leurs prêtres, d'apporter à la communauté de l'Eglise leur propres problèmes, ceux du monde et les questions touchant le salut des hommes pour les examiner et les résoudre en tenant compte de l'avis de tous. Selon leurs possibilités, ils apporteront leur concours à toute entreprise apostolique et missionnaire de leur famille ecclésiale" (n. 10).

La première condition la plus importante est que la paroisse doit constituer une "communauté ecclésiale" et une "famille ecclésiale". Même s'il y a un grand nombre de paroisses, il faut accomplir tous les efforts possibles afin qu'elles ne se réduisent pas à une masse de fidèles anonymes. Naturellement, dans la réalisation d'une telle tâche, le rôle des prêtres est irremplaçable, en particulier des curés. Ils doivent être les premiers à connaître les brebis de leur propre troupeau, conserver les contacts pastoraux avec les différents milieux, chercher à connaître les nécessités spirituelles et matérielles des paroissiens.

La participation active des laïcs dans la formation de la communauté est également importante. Je pense tout d'abord ici aux Conseils pastoraux et aux Conseils pour les affaires économiques (cf. *Code de Droit canonique*, can. 537). Bien qu'ils ne possèdent qu'un caractère consultatif et non décisionnel, ils peuvent toutefois aider de manière efficace les pasteurs à discerner les nécessités de la communauté et à déterminer les modalités pour aller au-devant de celles-ci. La collaboration des Conseils avec les pasteurs doit toujours se dérouler dans un esprit de sollicitude commune pour le bien des fidèles.

Un contact vivant des pasteurs avec les diverses communautés d'apostolat qui oeuvrent dans le cadre de la paroisse est également nécessaire. On ne peut pas non plus oublier la nécessité de la collaboration entre les communautés elles-mêmes. Les rivalités entre elles ne devraient jamais exister, mais il devrait plutôt régner un esprit de collaboration réciproque et cordiale pour affronter les tâches apostoliques. En particulier, les dirigeants de ces groupes ne devraient pas oublier que, en oeuvrant sur le terrain et dans une communauté paroissiale, ils sont appelés à réaliser un programme commun de pastorale, sous la direction des pasteurs responsables.

En ce qui concerne l'évangélisation, j'ai déjà parlé de la nécessité de la catéchèse des adultes. Celle-ci, bien que basée sur l'Écriture Sainte et sur le Magistère de l'Église, doit ensuite se concentrer sur l'expérience sacramentelle, et en particulier sur l'engagement à vivre le mystère de l'Eucharistie. Les Pères conciliaires n'hésitèrent pas à reconnaître que l'Eucharistie est la "source et le sommet de toute l'évangélisation" (cf. *Presbyterorum ordinis*, n. 5; *Sacrosanctum Concilium*, n. 10). Comme l'écrivit mon bien-aimé prédécesseur Jean-Paul II, "l'Église a reçu l'Eucharistie du Christ son Seigneur non comme un don, pour précieux qu'il soit parmi bien d'autres, mais comme le don par excellence, car il est le don de lui-même, de sa personne dans sa sainte humanité, et de son oeuvre de salut" (*Ecclesia de Eucharistia*, n. 11). C'est pourquoi les pasteurs de l'Église doivent accomplir tous les efforts possibles afin que le peuple qui leur est confié soit conscient de la grandeur de ce don et reçoive le plus fréquemment possible ce Sacrement de l'amour, que ce soit dans la Célébration eucharistique et dans la communion ou dans l'adoration.

Dans la Lettre apostolique *Nuovo millennio ineunte*, Jean-Paul II a rappelé que l'Eucharistie dominicale est "le lieu privilégié où la communion est constamment annoncée et entretenue" (n. 36). Je sais que dans l'Église qui est en Pologne, la participation des fidèles à la Messe du dimanche est forte. Toutefois, les pasteurs, encouragés par leurs Evêques, doivent faire tout leur

possible afin que le nombre des participants à la Liturgie dominicale ne diminue pas, mais s'accroisse.

Chers frères, je vous demande cordialement d'encourager les prêtres à prendre soin des enfants et des jeunes qui s'approchent de l'autel du Seigneur comme enfants de chœur et comme lecteurs. Qu'ils fassent également preuve de sollicitude pastorale pour les jeunes filles qui participent activement, selon leur fonction, à la Liturgie. Ce service pastoral peut porter de nombreux fruits pour les vocations sacerdotales et religieuses.

2. Les mouvements et les milieux apostoliques

Au siècle dernier, en particulier après le Concile, divers mouvements ayant pour objectif l'évangélisation se sont développés dans l'Eglise. Ces mouvements ne peuvent exister, pour ainsi dire, "à côté" de la communauté universelle de l'Eglise. Il revient donc à l'Evêque diocésain de conserver un contact vivant avec eux, de les encourager à agir conformément au charisme reconnu par l'Eglise et à se garder, dans le même temps, de la fermeture à la réalité qui les entoure.

Un grand nombre de ces mouvements ont établi un contact vivant avec les Eglises non-catholiques. Ils peuvent apporter une contribution importante dans le travail de construction des liens oecuméniques: la prière commune et les oeuvres entreprises ensemble nourrissent l'espérance que l'on puisse hâter le rapprochement, également dans le domaine de la doctrine et de la vie de l'Eglise. Dans ce domaine, il faut toutefois également que les Evêques aient soin de donner une interprétation correcte de l'oecuménisme. Celui-ci doit toujours consister dans la recherche de la vérité et non pas dans des compromis difficiles qui peuvent conduire les mouvements catholiques à perdre leur propre identité.

Aux côtés des mouvements ecclésiaux, il existe de multiples groupes de laïcs qui s'associent sur un terrain donné, ou bien sur la base de la profession exercée, et qui s'adressent aux Evêques pour leur demander l'introduction d'une pastorale spécifique correspondant à leur réalité de vie. Chers frères, je vous encourage à soutenir ces initiatives, en offrant à chacun la possibilité de développer sa propre spiritualité à partir des défis quotidiens.

Parmi ces groupes, Jean-Paul II a consacré une attention particulière à ceux qui "occupent des places de premier plan dans la société" (*Levez-vous, allons!*, n. 91), mais qui, dans le même temps, désirent vivre la vie de la foi et apporter un témoignage chrétien. Le Concile les y exhortait: "Ceux qui sont, ou peuvent devenir, capables d'exercer l'art très difficile, mais aussi très noble, de la politique doivent s'y préparer; qu'ils s'y livrent avec zèle, sans se soucier de leur intérêt personnel ni des avantages matériels. Ils lutteront avec intégrité et prudence contre l'injustice et l'oppression, contre l'absolutisme et l'intolérance, qu'elles soient le fait d'un homme ou d'un parti politique; et ils se dévoueront au bien de tous avec sincérité et droiture" (*Gaudium et*

spes, n. 75). Dans la réalisation de cette tâche, les hommes politiques chrétiens ne peuvent pas être privés de l'aide de l'Eglise. Il s'agit ici, en particulier, d'une aide à prendre conscience de leur identité chrétienne et des valeurs morales universelles qui ont leurs racines dans la nature de l'homme, de manière à se préparer, sur la base d'une conscience droite, à les transposer dans les lois civiles, en vue de l'établissement d'une coexistence respectueuse de l'homme dans chacune de ses dimensions. Il ne faut toutefois jamais oublier que "là où il existe une société de type pluraliste, il est d'une haute importance que l'on ait une vue juste des rapports entre la communauté politique et l'Eglise; et que l'on distingue nettement entre les actions que les fidèles, isolément ou en groupe, posent en leur nom propre comme citoyens, guidés par leur conscience chrétienne, et les actions qu'ils mènent au nom de l'Eglise, en union avec leurs pasteurs" (*ibid.*, n. 76).

3. Le volontariat

Pour conclure, je voudrais évoquer une autre dimension de l'engagement des laïcs dans l'Eglise. Dans le monde d'aujourd'hui, avec la mondialisation et la circulation rapide des informations, nous observons dans de nombreux milieux une plus grande sensibilité aux nécessités des autres et la disponibilité à venir en aide partout où une catastrophe a lieu.

A côté des initiatives internationales et nationales se développent également diverses formes de volontariat, qui se fixent pour objectif d'aider les personnes démunies vivant dans leur propre milieu. Des personnes disposées à donner leur temps au service des autres travaillent dans les hospices, dans les centres pour les sans-abris, pour les personnes qui ne sont plus autonomes, pour les mères seules et les victimes de la violence. Elles apportent également leur aide aux malades, aux personnes seules, aux familles nombreuses qui vivent dans l'indigence, aux porteurs de handicaps physiques ou mentaux. Des centres d'intervention sont organisés en cas de crise, des unités opératives au service des personnes affrontant l'expérience des difficultés que la vie peut réserver. On ne peut qu'apprécier l'oeuvre de ceux qui s'inspirent de l'exemple du samaritain évangélique. Elle doit être soutenue et animée.

Je sais qu'en Pologne se développe également le volontariat, qui se fixe pour objectif la défense de la vie humaine. Il faut être reconnaissants à tous ceux qui entreprennent une oeuvre d'éducation, de préparation à la vie matrimoniale et familiale, et qui défendent le droit à la vie de tout être humain, depuis sa conception jusqu'à sa mort naturelle. Beaucoup de personnes mettent leurs moyens matériels au service de ces activités, d'autres leur temps, et d'autres encore offrent le don de la prière. Elles attendent toutes l'encouragement et le soutien moral de la part des Evêques, des prêtres et de toute la communauté des croyants. Puissent-ils ne pas manquer!

Les missions constituent un autre domaine de la vie de l'Eglise dans lequel s'engagent les volontaires. Des laïcs toujours plus nombreux partent pour les pays de mission, afin d'y travailler en fonction de leur bagage professionnel et de leurs talents, et dans le même temps pour apporter

un témoignage d'amour chrétien aux habitants des régions les plus pauvres du monde. C'est une activité digne d'admiration et de reconnaissance. Chers frères, je vous exhorte à accepter avec ouverture d'esprit et bienveillance, mais toujours avec la prudence nécessaire, ces laïcs qui sont disposés à travailler dans les missions. Que la grande oeuvre missionnaire de toute l'Eglise soit soutenue spirituellement et matériellement par tous, selon la vocation chrétienne de chacun, avec la conscience de l'engagement qui naît du Baptême d'apporter à tous les peuples le message évangélique de l'amour du Christ.

Chers frères, vous trouverez de nombreuses autres réflexions intéressantes sur le thème de l'activité des laïcs dans l'Eglise et dans le monde dans les documents de mes prédécesseurs sur le Siège apostolique. Il vaut la peine de recommencer à réfléchir sur ce magistère. Frères bien-aimés, sachez discerner les nécessités des communautés confiées à vos soins pastoraux et créer les meilleures conditions pour une collaboration fructueuse du laïcat avec le clergé à l'oeuvre même d'évangélisation, de sanctification et d'édification du Royaume de Dieu. Que Marie, la Mère de l'Eglise, vous soutienne dans cette oeuvre. Que Dieu vous bénisse!

© Copyright 2005 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana